

Défense & Stratégie

Avril 2004 - Revue électronique publiée par l'Observatoire Européen de Sécurité - N° 09

Centre de Relations Internationales et de Stratégie de la Sorbonne - Université de Paris 1

Éditorial : Comment maîtriser la violence dans le cadre des opérations de maintien de la paix après un conflit ?

La question de la maîtrise de la violence est de plus en plus d'actualité que ce soit en Afrique, au Kosovo, ou en Irak pour ne citer que les cas les plus récents.

Les Occidentaux ont décidé de s'engager dans une politique d'intervention depuis novembre 1991 dans le cadre de l'OTAN pour gérer les crises. Ils ont alors invoqué, pour légitimer ces interventions, le droit d'ingérence¹ qui va de la défense des droits de l'homme à l'aide humanitaire. Mais depuis le 11 septembre 2001 de nouveaux arguments sont avancés par les Etats-Unis comme la présence de mouvements terroristes ou d'armes de destructions massives (ADM). Avec l'Irak, faute d'avoir trouvé ces fameuses ADM, les Américains justifient leur intervention par l'éradication d'un régime dictatorial et la nécessité d'instaurer la démocratie, source de paix. Le cas de l'Irak est un cas d'école intéressant de la maîtrise de la violence.

Une fois la guerre gagnée comme au Kosovo, en Afghanistan ou en Irak, il est en effet nécessaire d'instaurer la paix, tâche qui implique de mettre fin aux conflits entre factions, ethnies ou tribus opposées, de les réconcilier puis reconstruire le pays.

La maîtrise de la violence implique l'utilisation des forces terrestres (et/ou de forces spécialisées comme la gendarmerie) lors de la phase délicate de transition entre

¹ Voir sur ce sujet l'article de Mario Bettati : « La lente ascension du devoir d'ingérence » in *Le Figaro* du 7 avril 2004, p 11

la fin de la guerre et l'instauration de la paix. Ces forces doivent être capables de doser l'usage de violence pour maintenir l'ordre et empêcher le retour à la violence.

Lorsque la violence disparaît, vient la phase de « réconciliation » entre les différents acteurs de la violence, tâche nécessaire si l'on veut éviter le retour à la situation conflictuelle précédente.

Tous les exemples récents, que ce soit le Kosovo, l'Afghanistan ou l'Irak montrent l'importance du renseignement politique et militaire pour la réussite de la maîtrise de la violence. Or les forces occidentales ont de réelles difficultés dans le domaine du renseignement pour prévoir ces actions violentes. Une politique d'intervention implique le développement de spécialistes du renseignement ainsi que des conseillers politiques auprès des chefs militaires.

Les Occidentaux commencent seulement à élaborer des doctrines d'emploi pour maîtriser la violence et répondre à ces nouveaux défis. Cependant ces doctrines ne seront efficaces que si l'on propose des solutions politiques acceptables par tous les acteurs.

Patrice Buffotot

Observatoire Européen de Sécurité

Sommaire

La maîtrise de la violence dans le cadre des opérations de maintien de la paix	
Les leçons du Kosovo	
par Jacques Aben	p 2
Comment gérer la zone grise ?	
par Fabrice Ars	p 7
Les armées américaines face à la violence en Irak	
par Nicole Vilboux	p 12
La réconciliation post-conflit	
par le général Loup Francart et Isabelle Dufour	p 20

Les leçons du Kosovo

En matière de tactique militaire, il est une idée fortement ancrée et assez légitime, selon laquelle la cavalerie emporte les positions, éventuellement après une préparation d'artillerie, mais c'est l'infanterie qui les tient. Le résultat c'est que dans les armées d'ancien régime, les officiers de cavalerie étaient généralement nobles, ceux de l'infanterie plus souvent roturiers. Aujourd'hui ce n'est plus tant une opposition cavalerie-infanterie qui est pertinente, mais une autre distinguant les forces aériennes d'une part, les forces terrestres d'autre part. Quant aux forces maritimes, en tant que telles, c'est essentiellement la logistique et sa protection qui leur incombent, depuis que les *capital ships* ne sont plus les cuirassés mais les porte-avions. Pour autant, les forces aériennes n'ont pas pris la place de la cavalerie, mais plutôt de l'artillerie, au sens où leur rôle est, au moins, d'inhiber la défense adverse, au plus de terroriser le pouvoir politique pour l'amener à reddition. Ce dernier schéma a prévalu pour les « 78 jours d'angoisse et de terreur »², qui ont amené Slobodan Milochévitch³ à accepter de retirer ses troupes du Kosovo et de conférer un statut d'autonomie à cette province, sous tutelle de l'ONU et sous protection militaire de l'OTAN. C'est de cette protection qu'il va s'agir dans ce qui suit, avec les questions inévitables : Contre quoi ? Par quels moyens ?

1 – Une protection contre quoi ?

La cavalcade surprenante de cinq cents militaires russes le 11 juin 1999 vers l'aéroport de Prichtina – « bras d'honneur »⁴ à la face des occidentaux –

² Titre du journal intime de Bessa Salihou, une fillette kosovare.

³ Pour éviter que l'on dise Milozévik

⁴ Selon les termes du quotidien *Le Monde* du 13 juin 1999.

annonçait l'entrée au Kosovo des premiers éléments de la Kosovo force (KFOR). Dès le 12 juin, dix-huit mille Britanniques, Français et Allemands, sous le commandement des généraux Jackson et Thomann, remontaient de Macédoine vers Prichtina et Mitrovitsa d'une part, Prizren d'autre part, repoussant devant eux l'arrière garde des forces militaires et paramilitaires serbes. C'est finalement cinquante mille militaire de vingt cinq nations, formant cinq brigades multinationales, qui devaient finalement s'installer dans les cinq régions militaires du Kosovo, autour de Prichtina (BMN centre, sous commandement britannique), Prizren (BMN sud-ouest, sous commandement allemand), Petch (BMN ouest, sous commandement italien), Mitrovitsa (BMN nord, sous commandement français) et Gjilan (BMN sud-est, sous commandement américain). A l'échelle de la population française, cela représenterait un effectif d'un million et demi de militaires, c'est-à-dire vraiment beaucoup. D'autant que ces militaires étaient armés de toute la panoplie de combat, depuis les blindés lourds jusqu'aux hélicoptères, en passant par l'armement individuel et le matériel du génie.

Cette dernière indication s'explique aisément par la crainte inévitable de buter sur des champs de mine, dès l'entrée par Blatché et Dgénéral-Iankovitch. Qui a un peu parcouru le Kosovo a pu vérifier qu'en effet les mines ne manquaient pas, mais aussi les diverses munitions non explosées que l'opération de bombardement « Force alliée » avait pu laisser sur le terrain.

Parallèlement il n'était pas exclu que quelques détachements serbes fassent du zèle, malgré l'ordre de repli officiel. Ni qu'ils obéissent à des ordres occultes venus de Belgrade, surtout si d'aventure les partisans de l'Armée de libération (UCK) se mettaient à les harceler pendant leur retraite – malgré l'engagement de M. Thatchi. De même on pouvait craindre que des tireurs embusqués décident de faire le

coup de feu, ici ou là, contre des formations vulnérables, comme cela s'était produit en Bosnie.

Plus tard la protection du Kosovo a pu paraître nécessaire parce que la décomposition de la Yougoslavie continuait. C'est ainsi qu'en 2001 notamment, les anciens de l'UCK ont été tentés d'aider les militants albanais de l'Armée de Préchévo-Medvéia-Bouïanovatch (UCPMB), au sud de la Serbie, à se libérer à leur tour de la domination serbe. De même il est avéré qu'ils sont allés faire le coup de feu à côté des Albanais de la région de Tétovo, contre les forces armées macédoniennes au cours du printemps 2001, jusqu'aux accords d'Okrhid. Dans les deux cas il n'était pas inconcevable que les armées serbe ou macédonienne exercent un droit de suite jusqu'au Kosovo. Et de toute façon il n'était pas pensable que l'OTAN ni l'ONU permettent qu'une déstabilisation supplémentaire des Balkans ait pour origine un territoire placé sous leur responsabilité conjointe.

Néanmoins en voyant la pléthore de matériel lourd présent sur le territoire au moins jusqu'en 2001, l'observateur pouvait parfois se demander si ce n'était pas trop. Et en même temps il est aisé de réaliser que la protection du Kosovo n'est pas non plus une « promenade de santé ». Lorsque le général Valentin a inauguré le monument à la mémoire des militaires tombés sur ce territoire, en juillet 2002, la stèle comptait environ quatre-vingts noms, et tous n'identifiaient pas des suicidés ou des accidentés de la route. La plupart étaient tombés en essayant de protéger la pluriethnicité du Kosovo, valeur essentielle puisqu'elle avait justifié la guerre, mais valeur (quasi) impossible aux yeux de celui qui observe la cohabitation des populations serbe et albanaise.

C'est donc d'abord contre eux-mêmes qu'il a fallu protéger les Kosovars, c'est-à-dire contre la tentation des règlements de comptes et de la guerre civile. Car, de la tentation, on est très vite passé aux actes.

Les Kosovars albanais (KOA dans le langage militaire, par opposition à KOS) ont entrepris des représailles tout de suite après le départ des troupes serbes : plasticage d'églises « politiques »⁵ ; lynchage de serbes ; pillage et démolition de maisons d'exilés serbes ou roms... Cela s'est fait, et continue de se faire, un peu partout : un mort et dix blessés à Mitrovitsa le 5 octobre 1999 dans un affrontement ; sept morts le 16 février 2001 par le dynamitage d'un autocar près de Podouïévo ; deux morts par balles le 15 août 2003 à Gorazdévatch...

Mais c'est néanmoins la ville de Mitrovitsa⁶ – « cet abcès qui dévie le cours de l'histoire »⁷ - qui semble avoir subi les plus grandes et les plus nombreuses violences. Il est vrai que cette ville concentre tous les ingrédients d'une explosion politique et sociale. Elle est la frontière entre la zone à dominante albanaise au sud de la rivière Ibar, et la zone serbe au nord de cette rivière. En même temps l'Ibar crée des problèmes inextricables aux deux populations : des Albanais ont leurs maisons au nord, alors que des Serbes les ont au sud ; le cimetière orthodoxe est au sud, alors que le musulman est au nord ; l'église Saint Sava est au sud, gardée par six serbes enclavés, alors que la mosquée était au nord... avant que les Serbes la brûlent ; l'hôpital est en zone serbe, les médecins albanais l'ont fui, alors que la majorité de la population est albanaise et refuse de se faire soigner par des Serbes. Et là-dessus vient se greffer le plus grand ferment de désordre : un chômage massif dont le taux pourrait dépasser 50% si ce n'est 70%, alors qu'il

⁵ Celles que les Serbes avaient construites en masse entre 1989 et 1999 afin de redonner une couleur chrétienne à un Kosovo musulman depuis des siècles.

⁶ Pour en savoir plus, voir « Une géographie politique de Mitrovitsa », *Défense Nationale*, février 2003, pp.99-109.

⁷ Selon les termes de François Crémieux, administrateur provisoire de l'hôpital de Mitrovitsa, dans *Le Monde* du 4 avril 2000.

existe alentour des mines désaffectées, et des usines dont la KFOR a fait arrêter la production par la force, pour réduire une pollution devenue intolérable.

Pourtant la Mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo cherche toujours à restituer au Kosovo son caractère multiethnique. Pour cela on tente de convaincre les exilés et déplacés serbes de revenir chez eux, notamment dans les périodes préélectorales car c'est à ce moment là que la multiethnicité se mesure. A cet effet, après les avoir persuadés de venir vérifier sur place qu'ils ne seront pas rejetés, on leur propose une aide financière et technique pour rebâtir leurs maisons. Certains ont accepté, comme dans la région d'Osoiané à l'été 2001. Mais ensuite il faut bien que la sécurité promise soit assurée, ce qui était loin d'être évident dans le cas mentionné, puisque cette région se trouve dans la Drénitsa, zone principale des combats de libération.

Ainsi il paraît acquis que depuis que la KFOR s'y est installée, le Kosovo a eu besoin d'une protection, même si c'était principalement contre lui-même. Certes les choses ont évolué puisque la KFOR ne compte plus aujourd'hui qu'une vingtaine de milliers de militaires. C'est sans doute une indication de possible réussite de son action. D'où la question de savoir en quoi celle-ci a consisté.

2 – La protection par quels moyens ?

La question de l'importance de la force a déjà été considérée plus haut, mais sans doute faut-il y revenir.

Ce qui pouvait frapper l'observateur au cours de premières années surtout, c'était effectivement la visibilité de la présence militaire. Ceci ne signifie pas seulement nombre, car on aurait pu surtout voir des militaires attablés aux terrasses des cafés le soir, alors qu'ils auraient été dans leurs casernes le jour. Ce que l'on pouvait voir, ce sont tous les signes du temps de crise, sinon de guerre : noria de blindés à roue sur tous les axes ; blindés à chenille en

faction ou en circulation ; bunkers de sacs de sables ; miradors ; réseaux de barbelés ; patrouilles armées, casquées et « caparaçonnées ». Si l'on avait voulu montrer la force pour ne pas avoir à s'en servir, on ne s'y serait pas pris autrement.

Et il est vrai que bien souvent cela a suffi. Ainsi il n'y a pas, ou peu, d'exemple que des enclaves serbes du sud aient été attaquées, pas plus que des églises orthodoxes, même lorsqu'elles arboraient un drapeau serbe ostensiblement provoquant. De même l'enclave serbe sur rail que constitue le train reliant Lipian et Mitrovitsa à Gratchanitsa par Prichtina, et dont les trajets faisaient (font ?) l'objet d'une surveillance militaire particulière, n'a apparemment jamais dû interrompre sa circulation.

Déjà entre 2001 et 2002, la réduction de cette présence était tout à fait perceptible. Autour des enclaves, les enceintes de barbelés et les fortins avaient pour l'essentiel disparu, alors qu'un an avant on pouvait se demander qui oserait prendre le risque de réduire la protection. Les choses sont allées si loin dans ce sens, qu'à Prichtina les autorités militaires anglaises interdisent toute circulation de militaires en uniforme hors service – sachant que la tenue civile est en principe interdite sauf dérogation.

Mais cet effet dissuasif de la présence militaire ne joue pas partout ni toujours. Le cas de Mitrovitsa est évidemment emblématique de cela. En 2002 encore, la présence militaire y était réellement massive : toute la ville était quadrillée par des postes militaires, des blindés, y compris à chenilles, stationnaient aux points stratégiques, des patrouilles ratissaient les rues de manière régulière. Et pourtant tous les matins des femmes serbes manifestaient devant la mairie annexe, tous les mercredis à onze heures une manifestation générale se déroulait au carrefour de « Passy ». Certes ces démonstrations pacifiques n'étaient pas interdites, mais d'autres, nombreuses, extrêmement violentes, ont eu lieu, parce

que les Albanais voulaient retrouver leurs maisons au nord, ou se rendre à l'hôpital, ou parce que les Serbes ne pouvaient pas supporter que l'on emprisonne leurs leaders⁸.

Face à de telles manifestations, le commandement de la brigade multinationale nord ne disposait que ce que l'on appellerait en France des unités de troisième catégorie, c'est-à-dire des militaires formés et équipés pour le combat. Le résultat c'est qu'au mois d'août 1999, elles auraient pu être débordées sur le pont dit « d'Austerlitz », faute d'avoir les moyens de contenir la foule sans recourir à leurs armes, et parce qu'il était impensable d'ouvrir le feu. Les images de ces scènes dramatiques illustrent aujourd'hui les cartes postales de propagande vendues à « Mitro » nord.



La question s'est donc posée de l'utilisation d'autres moyens. D'abord on a alourdi le dispositif en mobilisant des blindés : un barrage de tels engins est tout de même plus difficile à bousculer, surtout si les espaces entre eux sont gardés par des chiens de guerre.

Mais de telles techniques ne peuvent se concevoir que dans des situations extrêmes. Il y a longtemps que l'on sait que des forces de combat ne sont pas le meilleur moyen d'assurer le maintien de

⁸ Slavodjé Djovitch « Paggy » et Stévo Ziguitch, les plus célèbres des « gardiens du pont » le 8 avril 2002, et Oliver Ivanovitch, le directeur de l'hôpital en juillet de la même année.

l'ordre, car lorsque l'on ne dispose que d'une arme à feu, et que l'on se sent débordé, on peut rapidement être tenté d'ouvrir le feu. Ce n'est certainement pas le meilleur moyen de ramener la paix et de faire survivre un processus de retour à la normale. Donc, une fois de plus⁹ on a cherché à mettre en place des unités de deuxième catégorie¹⁰. Une première solution a consisté à former des combattants aux techniques du « contrôle des foules ». C'est ainsi qu'à chaque relève, de la BMN-N, la future « CRO », ou compagnie de réserve opérationnelle de Mitrovitsa, va subir un stage de formation auprès de la gendarmerie mobile et se voit dotée de l'équipement adapté. Mais plus généralement il est apparu nécessaire de disposer en permanence de professionnels du maintien de l'ordre, et c'est pour cela que différentes unités de gendarmerie (*guardia civil*, *carabinieri*, gendarmes mobiles) sont présentes dans la province, à disposition soit de l'état major de la KFOR, soit des divers commandants de régions.

Mais être capable de faire face à des manifestations même violentes ne suffit pas, car on est toujours face au risque d'une insurrection armée, ou à tout le moins d'actions de guérilla. Pour les éviter, on doit coupler une politique continue de recueil de renseignement et des actions « coups de poing » de désarmement. S'agissant de renseignement, tous les services compétents de la plupart des Etats sont présents au Kosovo. On peut imaginer qu'il existe aussi un « comité des pêches », comme dirait John le Carré, pour assurer la redistribution du produit à ceux qui en ont besoin, mais rien n'est moins sûr. Il est probable que chacun garde une bonne part de sa « pêche » pour lui.

⁹ C'est tout de même en 1947 que Jules Moch a créé les Compagnies Républicaines de Sécurité pour éviter le face à face, dans la rue, entre les manifestants et l'armée.

¹⁰ J. Isnard : « Six pays européens tirent les enseignements du maintien de l'ordre au Kosovo », *Le Monde*, 13 juillet 2000.

Quoi qu'il en soit, lesdites informations sont ensuite le point de départ de fouilles systématiques destinées à la récupération des armes qui peuvent encore traîner de ci de là, où que des trafiquants divers se chargent de fournir. De telles opérations peuvent mobiliser des centaines de militaires et des dizaines de blindés : un village ou une petite ville est totalement investie à l'aube, quadrillée, puis la fouille commence, maison par maison. Les résultats sont variables mais il n'est pas rare de trouver des RPG7, des kalachnikovs, bien sûr, des armes de poing, des grenades et des munitions de tous genres, en nombre « conséquent » ou « significatif » ou encore « relativement important », selon l'inspiration du rédacteur du compte rendu.

Mais si l'on veut obtenir des informations tout en créant un climat favorable, une certaine sympathie envers les forces présentes sur le territoire, il reste un dernier instrument : l'action civilo-militaire. Il est clair que la mise en place de centres de coopération civilo-militaire dans les villes, ou d'équipes tactiques de soutien dans la campagne, permet petit à petit de connaître tout le monde, donc de repérer rapidement les changements d'atmosphère. Mais ces unités sont aussi le moyen d'aider la population locale à résoudre ses petits problèmes administratifs ou d'infrastructure : reconstruction d'un ponceau ici, d'un toit là bas, etc.

Cette action opérationnelle peut encore se voir renforcée par un moyen assez simple, que l'on pourrait qualifier de passif. Il consiste en effet à mêler, autant que possible, les militaires à la population civile, en leur permettant de se rendre en ville, de fréquenter les cafés et les restaurants... Ainsi ces mêmes militaires n'apparaissent plus comme les membres d'une force d'occupation hostile et méfiante, mais comme des individus avec qui il est possible d'échanger - d'autant qu'ils sont prêts à déverser leur pouvoir d'achat dans l'économie locale. C'est une

façon peu coûteuse et sans doute efficace de faire accepter la force par la population locale.

Conclusion.

Au fond, il allait de soi que des forces terrestres soient utilisées à la suite d'une guerre, pour empêcher le retour à la violence, dès lors que l'intensité de la menace dépasse un certain niveau : on ne lutte pas contre des grenades et des armes lourdes avec des pistolets. Néanmoins, telle quelle, la réponse peut apparaître courte, dès lors qu'il ne s'agit plus de lutter à force ouverte, mais au contraire de prévenir le plus tôt possible le déclenchement de la violence. C'est alors, sans doute, que le gant de velours s'impose, même si la main de fer doit rester lourde et bien huilée.

Jacques ABEN

*Professeur à l'Université Montpellier I
ESID (UMR 5609 du CNRS)*



**Carte du Kosovo et de la BMN-N
(en rouge)**

Comment gérer la « zone grise » dans le cadre des opérations de maintien de la paix ?

Les évolutions récentes du conflit irakien, mais aussi les violentes émeutes qui se sont produites en Haïti ou en Côte-d'Ivoire démontrent s'il en était besoin la complexité des crises actuelles : la marge entre conflit armé, émeute ou simple manifestation demeure extrêmement fine et peut être franchie, dans un sens ou dans l'autre, en quelques instants, y compris après plusieurs années de calme apparent.

Le concept de « zone grise »

Il apparaît clairement qu'une crise ne peut se limiter en une simple dichotomie « paix-guerre » sous peine de méconnaître les facteurs qui la composent et peuvent par conséquent permettre de la résoudre. Une phase de transition, que nous appellerons « zone grise », durant laquelle la situation est troublée, les émeutes fréquentes et violentes, le pouvoir politique absent, peut précéder ou suivre le conflit armé proprement dit.

Cette notion, à la fois stratégique, politique et militaire, s'entend le plus souvent comme définissant une zone géographique troublée et à l'avenir incertain qui échappe à tout contrôle étatique et dans laquelle s'exerce souvent un contre-pouvoir clandestin s'appuyant sur des rébellions dégénérées. « *Ni dans le blanc d'une paix établie, ni dans le noir de l'anarchie et de la guerre* »¹¹, cette zone est un enjeu de pouvoir pour des factions, un terrain d'action privilégié pour les ONG, mais aussi une zone où la communauté internationale s'emploie souvent à restaurer l'Etat de droit en agissant sur trois facteurs principaux :

¹¹ Philippe MOREAU-DESFARGES, « Gérer les zones grises » *RAMSES 2003*, Dunod, Paris 2002, p 59.

- la restauration de la sécurité, à la fois établissement de l'ordre public, désarmement des factions et enquêtes sur d'éventuelles exactions commises,

- la restauration de l'Etat dans ses composantes politiques, économiques et sociales,

- la restauration de la confiance populaire par le retrait rapide des éventuelles forces de maintien de la paix et la relance du développement économique, touristique, culturel...

Il apparaît de plus que ce concept est tout à fait transposable dans la chronologie du déroulement d'une crise, où il peut désigner une période transitoire, de grande instabilité, qui requiert encore l'action militaire tout en faisant appel à d'autres compétences, notamment pour la restauration de la sécurité et de l'ordre public. En effet, cette transition suppose pour une éventuelle force internationale, qu'elle soit d'intervention (comme en Irak) ou d'interposition (comme au Kosovo), non seulement d'éventuelles confrontations violentes avec des adversaires armés, militaires ou paramilitaires, mais également une multiplication des rapprochements et des contacts avec la population afin de parvenir à une « normalisation » de la situation.

Cependant, cette période de « zone grise » n'est pas uniquement spécifique de la sortie de crise, elle peut à l'inverse caractériser une aggravation des tensions entre paix et conflit armé. De fait, c'est clairement la question de la maîtrise du continuum « paix-crise-guerre » qui se pose. Cette « *question centrale du passage du temps ordinaire au temps de crise* »¹² amène à s'interroger non seulement sur les aspects de cette « zone grise » et sur les points particuliers à contrôler, mais aussi

¹² Hubert HAENEL, ouverture du colloque « Gendarmerie et maintien de la paix », Strasbourg les 30 et 31 octobre 2000, actes publiés dans la *Revue de la gendarmerie nationale*, n°197, 4^e trimestre 2000, p. 139.

plus largement sur la définition d'un outil approprié, correctement et spécialement dimensionné.

En effet, les forces armées classiques peuvent s'avérer inadaptées, voire impuissantes face à des troubles causés par un protagoniste qui n'est plus un ennemi classique, mais une foule de civils. On pourra certes trouver parmi cette foule des individus armés, qui souvent auront pris garde d'être accompagnés, entourés voire précédés de femmes et d'enfants au mépris le plus total du droit de la guerre. La population civile, souvent victime des combats, est à présent un acteur à part entière, non seulement au cours d'émeutes ou de manifestations, mais également par son rôle de refuge ou de réservoir de forces pour des miliciens, agitateurs ou terroristes qu'aucun uniforme ne vient distinguer. La distinction entre combattants et non-combattants, principe de base de la guerre, est par conséquent remise en cause.

Il ne s'agira plus alors de « neutraliser » l'ennemi, mais plus généralement de gérer les troubles, de canaliser l'adversaire et de ramener la violence à un niveau qui peut être considéré comme « acceptable », qui tiendra alors plus de la manifestation que de l'émeute. Il serait en fait inefficace et inadmissible de n'engager qu'un contingent composé de forces terrestres, équipé pour une guerre. Inefficace car la présence voire l'utilisation d'armes de guerre provoquerait à coup sûr un ressentiment violent de la part de la population à l'égard de la « Force »¹³, et ce dès le court terme. Inadmissible car dans le contexte actuel, particulièrement médiatisé et judiciaire, une action de ce type serait immanquablement reprochée par la suite à l'instance qui l'a ordonnée ou laissée faire.

¹³ Le terme de « Force » désigne le contingent international dans son ensemble, à rapprocher du sens que lui donne le général L.FRANCART in *Maîtriser la violence : une option stratégique* (2^e édition), Paris, Economica, 2002. (Coll. Bibliothèque stratégique)

Pour une force internationale, la foule est de nature à gêner ou empêcher l'exécution de ses missions : elle doit donc être prise en compte comme une composante essentielle de la situation tactique, opérative, voire stratégique.

Maintenir l'ordre : un enjeu tactique et stratégique.

Cependant la foule n'est pas un ennemi. Ce sont ces mêmes personnes qui devront par la suite unir leurs efforts pour rebâtir un Etat affaibli. Ainsi, dès la fin des opérations purement militaires, qui visent traditionnellement à gagner le contrôle de l'espace aéro-terrestre, le but de la « Force » sera naturellement d'établir au plus tôt les conditions propices à un retrait et à l'établissement d'une paix durable sur le théâtre. Hélas, cette transition n'est pas naturelle : « il n'existe pas de pente naturelle vers la démocratie dans ces pays où la violence a historiquement constitué le soubassement politique »¹⁴. Plusieurs années, voire plusieurs siècles de conflit ne peuvent être rayées d'un simple trait de plume et des « séquelles » subsistent inévitablement. Parmi celles-ci, on peut notamment souligner l'importance du stock d'armes demeurant sur le terrain, avec les implications économiques et mafieuses que le trafic peut supposer. De plus, le facteur culturel ne peut être négligé : les affrontements ethniques ou religieux sont souvent trop profondément ancrés pour disparaître totalement, et peut être exacerbé par le sentiment d'occupation qui peut naître de la présence des forces internationales.

Celles-ci sont alors placées devant deux nécessités contradictoires qui sont en fait :

- « normaliser » la situation en rétablissant les institutions constitutives de l'Etat de droit et en désengageant au

¹⁴ Jean-Paul HANON, « Sortie de crise et transition démocratique », *Revue de la gendarmerie nationale*, n°205, décembre 2002, p. 77.

plus vite les troupes pour passer le relais aux forces locales. Le principe anglo-saxon d'emploi des forces « *fast in, fast out* » dérive en partie de cette obligation stratégique, mais aussi économique,

- assurer une présence rassurante voire dissuasive sur le terrain pour limiter les affrontements et maîtriser la violence. Cette action devra de plus être menée en luttant activement contre la prolifération et la circulation des armements, en lançant des actions judiciaires à l'encontre des criminels de guerre et en amorçant plus généralement une vaste opération de coopération civilo-militaire (CIMIC ou ACM)¹⁵.

Pour simplifier, dès la fin des combats, la Force doit mettre en œuvre des procédés de maintien de l'ordre, voire de sécurité publique, qui nécessitent des savoir-faire bien éloignés des missions classiques du champ de bataille. En effet, dans la perspective d'un retour à la démocratie, il est indispensable de permettre aux communautés ou aux parties naguère en conflit d'exprimer le plus librement possible leurs opinions au moyen de démonstrations publiques, qui peuvent prendre la forme de manifestations, de meetings, de cérémonies religieuses, tout en faisant en sorte de préserver le calme, de garder une stricte neutralité et de limiter les risques d'escalade de la violence. L'exemple du Kosovo, notamment en 1999, est à cet égard tout à fait symptomatique. La ville de Mitrovica a vu alors quasi-quotidiennement les communautés serbe et albanaise s'affronter violemment autour du pont reliant les deux rives de la rivière Ibar. Les forces de l'OTAN, majoritairement françaises, ont été confrontées à une alternative dont les implications allaient bien au-delà de la mission initialement reçue : dans ce contexte de violence « habituelle »,

¹⁵ CIMIC : *Civil-Military Cooperation* (OTAN) ACM: Action civilo-militaires

fallait-il pour autant interdire le rassemblement ou bien réprimer sévèrement les auteurs de troubles ? L'une et l'autre peuvent conduire, à terme, à des effets contraires à l'effet recherché, bien loin d'une quelconque normalisation. Il convient de tenir compte qu'entre l'ennemi déclaré et l'adversaire occasionnel (une foule par exemple), il existe une différence d'état et d'attitude qui doit induire en réponse des comportements militaires différenciés, tenant parfois plus du policier ou du gendarme que du fantassin.

Le maintien de l'ordre devient, dans ce contexte, une garantie de paix et une pierre angulaire dans la reconstruction de la démocratie. Cela suppose par contre un savoir-faire particulier et l'engagement de force de police compétentes en maintien de l'ordre, des moyens adaptés (armes non-létales, tenues appropriées, protections non plus contre les balles, mais contre les pierres ou les coups). La différence entre les forces militaires proprement dites et les forces de maintien de l'ordre doit également pouvoir être perceptible afin d'établir, dans le cas idéal, des rapports de confiance nécessaires au retour à la normale.

Zone grise et troisième force

Tirillée entre le développement militaire de l'opération et le début de la reconstruction du pays, la Force doit s'adapter à une situation changeante et à des « sautes de température » de grande ampleur. Cette situation complexe conduit à rechercher sur le théâtre d'opérations une complémentarité entre l'action des armées et l'action de forces de police spécialement déployées en utilisant au mieux leurs savoir-faire respectifs.

En fait, si l'on théorise l'évènement, deux cas de figure sont réellement problématiques : le cas où la force armée, en phase de combat, est confrontée à des mouvements de foule qui n'autorisent pas l'emploi des procédures tactiques habituelles (la « destruction de l'ennemi

par la manœuvre et par le feu ») et celui où une manifestation gérée par des forces de police dégénère et nécessite un changement de posture inverse, c'est-à-dire une relève par des forces armées. On passe alors d'une phase de maintien de l'ordre à celle du rétablissement de l'ordre, voire à des missions de maintien de la paix.

Cette transition délicate oblige à revoir les rapports opérationnels qui peuvent exister entre les forces armées et les forces de police et illustre la nécessité de ce que les Américains, à la suite des émeutes de Los Angeles en 1992, ont appelé la « troisième force ». Celle-ci trouverait sa place à la charnière des missions militaires et policières, c'est-à-dire précisément au cœur de la « zone grise » et serait capable de gérer temporairement l'une ou l'autre des situations par une formation et des moyens adaptés. Sa mission serait d'apporter une réponse sécuritaire d'ordre policier ou quasi-militaire au cours d'une période où la présence militaire doit se faire discrète, sans pour autant se retirer pour laisser la place à une police internationale. Sur le terrain, cette « troisième force » serait adossée à une composante purement militaire afin d'être soutenue en cas d'aggravation incontrôlée du niveau de violence.

Cette force intermédiaire, nécessaire à la prise en compte de la phase de transition, existe d'ores et déjà, même si cette capacité n'est pas forcément évidente à discerner en temps de paix. En effet, des forces de police à statut militaire existent, principalement dans les pays à culture latine : gendarmerie en France, carabinieri en Italie, garde civile en Espagne... Ces forces, qui remplissent en temps de paix, sur leurs territoires nationaux, des missions de police permettent également de « *passer sans rupture du temps normal au temps de crise et vice-versa. Grâce à son organisation, ses modes d'action, son armement ses pouvoirs juridiques, elle [la gendarmerie] intervient au-delà du domaine habituellement réservé aux forces*

de police de type classique »¹⁶. Ces forces militaires, qui jouent le rôle de police, bénéficient d'aspects propres à leur statut : chaîne de commandement, réactivité et disponibilité, capacités militaires du point de vue de l'armement, autonomie, compétences élargies (du combat à l'enquête judiciaire).

De plus, la composante militaire soutient une disponibilité et des capacités matérielles et logistiques accrues : ce type de force apparaît tout à fait proportionnée pour un engagement rapide afin d'appuyer immédiatement la force militaire dès la fin des combats. Elle peut en outre engager des unités constituées, organiques, avec leur propre commandement et leur matériel habituel, à l'exemple des escadrons de gendarmerie mobile français qui furent déployés à Mitrovica en 1999, ou plus récemment en République de Côte d'Ivoire ou en Haïti, ou encore des bataillons de carabinieri italiens à Pristina ou en Irak.

Ces « unités de police intégrées »¹⁷, selon la terminologie OTAN, peuvent dans des cas extrêmes faire face à des situations de violence exacerbée et, bien que cela ne soit ni leur mission principale, ni leur domaine d'excellence, mener des actions de combat de courte durée grâce à une formation et à des équipements dont ne disposent pas les services de police civils.

Par ailleurs, de nombreuses missions, dites de « police élargie » et relevant quant à elles de la sécurité générale peuvent être accomplies en parallèle par ces mêmes forces : renseignement, lutte contre les réseaux souterrains, recherche de criminels de guerre, identification de victimes ou encore, plus prosaïquement, police de la route...

Cependant, un certain flou entoure encore les modalités du maintien de l'ordre

¹⁶ Général Marc WATIN-AUGOUARD, « Réflexions sur le statut militaire de la gendarmerie », *Le Casoar*, N°151, octobre 1998, p.12.

¹⁷ IPU : *Integrated Police Unit*

au cours d'opérations de soutien de la paix. La coopération entre les forces de maintien de l'ordre et celle de nature purement militaire reste à définir dans ses formes tant les expériences passées, notamment le Kosovo, se sont déroulés dans un contexte de concurrence plus que de collaboration. En fait, il s'agit pour chaque partie de défendre son « pré carré » : pour les forces de police à statut militaire, il est important de s'investir dans les opérations extérieures afin d'affirmer leur originalité, pour les armées sur le terrain, il s'agit de ne pas être reléguées à des tâches de renfort mais de conserver un rôle actif durant la phase post-confliktuelle. Si les instances internationales (ONU, OTAN) ou nationales sont d'accord pour reconnaître l'importance de la « zone grise » et la nécessité d'engager des moyens spécialisés au plus tôt, il est à présent indispensable de rechercher une complémentarité des forces, qui soit clairement planifiée avant même l'engagement, afin d'offrir au décideur une panoplie complète de moyens qui s'enchaînent tout en préservant l'essence et les atouts de chacun. Il convient de ne pas sombrer dans une « gendarmission » à outrance du combattant, aujourd'hui formé au « contrôle de foule »¹⁸ afin que ne s'affaiblisse ou ne disparaisse pas la culture militaire à proprement parler.

Aujourd'hui, l'OTAN, mais surtout l'Union Européenne ont pris le parti d'engager un processus de gestion civile des crises comportant un volet policier destiné à prendre en compte dans son intégralité et dans sa complexité la transition « paix-crise-guerre ». La France et l'Italie jouent notamment un rôle moteur dans cette réflexion stratégique au travers de la gendarmerie nationale et du corps des *Carabinieri*, deux forces de police à statut militaire. Deux projets européens, complémentaires, sont en cours de montée en puissance et donneront, à terme, à l'UE

¹⁸ Transposition du concept anglo-saxon de « *crowd control* » qui consiste à former des soldats aux techniques de base du maintien de l'ordre.

une capacité civilo-militaire de gestion des crises particulièrement adaptée à cette phase de « zone grise ». La première instance sera la Force de Police Européenne (FPE), à la fois civile et militaire, et qui sera à même de prendre en compte toutes les composantes policières d'une intervention de maintien de la paix, depuis le maintien de l'ordre et la substitution à des forces locales défaillantes jusqu'à un rôle de conseil auprès d'un Etat en reconstruction. La FPE est aujourd'hui quasiment opérationnelle et son premier test « grandeur nature » se déroule actuellement en Bosnie-Herzégovine. Enfin, second projet, la Force de Gendarmerie Européenne, encore largement virtuelle, serait destiné à un emploi aux côtés des forces classiques, immédiatement après l'arrêt de la phase de guerre.

Plus que jamais, le dicton romain « *Si vis pacem, para bellum* » doit être nuancé. Les circonstances géopolitiques actuelles, le rôle prépondérant des médias, la judiciarisation de la guerre impose à une force d'intervention, quelle qu'elle soit, de s'entourer d'instruments spécialisés afin de limiter la violence au strict niveau nécessaire et de prévoir son retrait avant même d'être engagée. Si la période de guerre peut autoriser un emploi massif de la force, la situation est différente dès les combats terminés, même si la violence n'est quant à elle pas retombée. La sagesse et la stratégie n'imposeraient-elles pas plutôt « *Si vis bellum, para pacem* » ou « si tu veux mener la guerre, prépare la paix qui la suivra ».

Fabrice ARS

Diplômé de l'ESM de Saint-Cyr

DEA de Relations Internationales de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)

Les armées américaines face à la violence en Irak.

Après une brillante campagne militaire parvenue à renverser le régime de Saddam Hussein en 27 jours, les armées américaines se sont trouvées dans l'obligation de poursuivre une campagne de stabilisation dont le bilan est beaucoup moins brillant.

La violence s'est installée en Irak, ou du moins dans une partie du pays, dès la chute de l'ancien régime et elle persiste un an plus tard, sous des formes différentes mais toujours préoccupantes.

La violence pose un problème direct aux forces de la coalition dans la mesure où elle est dirigée contre elles, mais elle constitue surtout un obstacle à la construction de l'Irak démocratique et stable promis par l'Administration Bush.

Les forces américaines, qui représentent l'essentiel du dispositif et sont en première ligne, se sont adaptées pour remplir une double mission de contre-insurrection et de soutien à la reconstruction, mais cela ne va pas sans difficultés. Le manque de préparation de la phase de stabilisation apparaît comme une source majeure des problèmes. Conscients de ces difficultés, les Américains envisagent désormais de mettre l'accent sur ce type d'opérations.

Du pillage à l'attentat de masse : l'évolution de la violence en Irak.

L'objet de cet article n'est pas d'analyser les acteurs de violence et leurs motivations. On se bornera à décrire l'évolution du problème tel qu'il se pose aux forces de la coalition depuis mai 2001¹⁹.

¹⁹ Le Président Bush a officiellement déclaré la fin des hostilités (de la campagne *Iraqi freedom*) le 1 mai 2003.

Le désordre s'installe d'abord à Bagdad, entre la chute du régime de S. Hussein, le 9 avril et la mi-mai 2003. Il s'agit alors principalement de pillages des bâtiments officiels par la population et d'attaques à vocation économique²⁰. On peut plus parler de désordre que de violence, mais ces troubles posent deux problèmes pour l'avenir : ils permettent à la population de s'emparer des armes, tandis que les unités américaines se montrent incapables de préserver la sécurité publique.

La situation se stabilise début juin, mais une autre forme de violence devient inquiétante : les forces de la coalition, et principalement les unités américaines, sont désormais la cible d'attaques.

À la fin du printemps, les formations américaines subissent une moyenne de 20 à 25 attaques quotidiennes²¹. Il s'agit principalement d'embuscades contre les convois et patrouilles, menées avec des armes à feu légères, fusils d'assaut et lance-roquettes. Au milieu de l'été, les assaillants développent de nouvelles tactiques :

- Ils placent sur les routes utilisées par les armées, des bombes artisanales souvent fabriquées à partir de munitions et de jerrycans, dont l'explosion est provoquée par téléphone portable ;
- Ils attaquent au mortier les convois, mais aussi les bases.

À partir d'octobre, ce sont les hélicoptères qui sont visés, causant des pertes importantes. On assiste d'ailleurs à une augmentation des attaques contre les armées américaines au cours des mois d'octobre et de novembre, où la moyenne

On peut considérer que la phase de stabilisation commence à cette date.

²⁰ Peter Slevin, "Baghdad Anarchy Spurs Call For Help", *The Washington Post*, 13 mai 2003.

²¹ Ludovic Monnerat, « Comment les forces de la coalition mènent avec succès leur campagne de contre-insurrection et de stabilisation en Irak », *Check Point*, 25 janvier 2004 (www.checkpoint-online.ch/).

atteint 50 actions hostiles par jour²². Après une baisse de décembre à février, les attaques sont revenues à un niveau élevé début 2004, avec une moyenne de 130 par semaine.

Compte-tenu de ce niveau de violence, les forces américaines ont subi depuis la fin officielle des hostilités des pertes supérieures à celle de la campagne *Iraqi Freedom* (117 tués).

- Du 1 mai au 30 août, 95 Américains seraient morts au combat et 570 auraient été blessés²³;
- 145 tués et 1.209 blessés du 1 septembre au 27 décembre 2003 ;
- au 6 avril 2004, le *Department of Defense* (DoD) compte un total de 320 tués et 2.447 Américains blessés au combat²⁴.
- Entre le 1^{er} mai 2003 et le 25 janvier 2004, 57 Britanniques, 17 Italiens, 10 Espagnols, 5 Bulgares, 3 Ukrainiens, 2 Thaïs, 2 Polonais et 1 Danois sont morts « au combat »²⁵.

Le nombre de pertes américaines est bien supérieur à celui des autres forces de la coalition principalement en raison de leur localisation géographique : elles sont positionnées dans le centre et le nord de l'Irak, où se concentre la « résistance ».

Selon des rapports du DoD, 40% des violences enregistrées entre mai et fin novembre 2003 se seraient produites dans le « triangle sunnite »²⁶ : 2.227 attaques dans la région centrale contre 1.416 dans le

²² Nicholas Blanford, "Attacks turning to US allies in Iraq", *Christian Science Monitor*, 1 décembre 2003.

²³ Anthony Cordesman, *Developments in Iraq at the end of 2003 – Adapting US policy to stay course*, CSIS, 30 décembre 2003, p. 9.

²⁴ *OIF/OEF casualty update*, US Department of Defense, 6 avril 2004 (www.defenselink.mil/news).

²⁵ Ludovic Monnerat, « Comment les forces de la coalition mènent avec succès leur campagne... », op. cit.

²⁶ Région située entre Bagdad – Tikrit – Al Ramadi. Bryan Bender, « Guerrilla war in Iraq spreading », *Boston Globe*, 29 novembre 2003.

reste du pays. Néanmoins, le nombre d'attaques dans les autres régions est en augmentation durant l'automne. Il aurait par exemple doublé entre août et novembre dans le sud-ouest chiite, plutôt favorable à la coalition.

L'extension géographique des attaques accompagne l'évolution des cibles visées. Le 7 août a lieu le premier attentat contre un site civil : l'ambassade de Jordanie à Bagdad. On assiste alors au développement d'attaques suicides, ou de tirs de mortiers contre :

- Des cibles symboliques, notamment le siège des Nations unies à Bagdad, le 19 août, ou les locaux du CICR le 27 octobre ;
- Les forces de sécurité irakiennes qui se remettent en place à partir de l'été : en novembre, elles sont victimes de 156 attaques²⁷ ;
- Les Irakiens qui travaillent avec la coalition sont victimes d'assassinats ou d'attentats à la bombe ;
- Finalement, les communautés chiites et kurdes sont visées par des attentats de masse au début de l'année 2004.

Il faut enfin souligner que de nombreuses attaques visent les infrastructures, de façon à saboter les efforts de restauration d'une vie normale.

La violence s'est donc progressivement déplacée vers des cibles plus vulnérables que les armées américaines. On peut aussi penser que, faute d'espérer chasser les Américains²⁸, les insurgés cherchent désormais à provoquer le chaos et éventuellement la guerre civile, pour rendre impossible la stabilisation d'un Irak pro-américain.

²⁷ Nicholas Blanford, "Attacks turning to US allies in Iraq", op. cit.

²⁸ Contrairement à ce qu'avaient pu laisser croire les discours sur l'intolérance aux pertes, la détermination du gouvernement, des militaires et même de l'opinion américaine n'a pas été entamée par le nombre de victimes.

Les responsables américains sont conscients du problème dès l'automne 2003. Le général Sanchez, commandant la coalition, déclare le 11 novembre que « *l'ennemi a adopté des modes d'action terroristes pour intimider le peuple irakien et... donner une image de chaos* »²⁹. De son côté, l'Administrateur provisoire, Paul Bremer, reconnaît que les attaques devraient se multiplier à mesure que la remise du pouvoir aux Irakiens approchera³⁰. Le thème est repris par le Président Bush lui-même début avril 2004, alors que les troubles gagnent une partie de la communauté chiite dans la zone centre-sud.

Le pessimisme de cette constatation traduit bien la difficulté pour les armées de la coalition, et en particulier pour les Américains, à trouver une réponse militaire à la violence.

Le dispositif et les opérations.

Le commandement général de la coalition est assuré par l'état-major de la *Combined Joint Task Force 7*, depuis Bagdad. Il a autorité sur environ 175.000 hommes en mai 2003 et 156.000 un an plus tard.

Les forces américaines représentent toujours la grande majorité des effectifs (150.000 hommes en mai 2003 ; 134.000 en avril 2004), tandis que les contingents de 35 pays étrangers apportent moins de 25.000 hommes.

Les forces sont déployées dans 6 zones :

- Nord, quartier général à Mossoul, occupé par la 101st division américaine jusqu'en février 2004, remplacée

depuis par une division multinationale (*Task force Olympia*) ;

- Centre nord (Tikrit), sous la responsabilité de la 4^e division d'infanterie américaine jusqu'au début 2004 ;
- Ouest (Ramadi), sous la responsabilité de la 3^e division d'infanterie (de juillet à novembre), puis la 82^e division aéroportée et désormais de la 1^{re} Force expéditionnaire des *Marines* (MEF) ;
- Bagdad, sous la responsabilité de la 1^{re} division blindée jusqu'en avril 2004 et désormais remplacée par la 1^{ère} division de cavalerie ;
- Centre-sud (Babylone), occupé par la 1^{re} MEF jusqu'en septembre 2003, puis par une division multinationale sous commandement polonais ;
- Sud-est (Bassora), sous commandement de la 3^e division britannique, avec des contingents néerlandais, italien et tchèque principalement.

Comme on l'a vu, les secteurs les plus troublés sont ceux de Bagdad et des zones centre-nord et ouest, qui sont tous sous responsabilité des forces américaines. Ce sont les régions où se concentrent les opérations militaires de lutte contre les insurgés.

Les missions de la coalition, telles qu'elles sont présentées par le général Sanchez en septembre 2003, sont de :

- « *Détruire l'ennemi* » ;
- poursuivre le soutien à l'effort international de reconstruction ;
- aider le peuple irakien à assumer la responsabilité de son avenir.

Cela implique une grande part d'actions « *civilo-militaires* ». Elles consistent essentiellement à distribuer des fonds pour la reconstruction d'écoles, de ponts, etc.,

²⁹ Cité in John F. Burns, "General Vows to Intensify U.S. Response to Attackers", *The New York Times*, 12 novembre 2003.

³⁰ Susan Sachs, "Bremer Expects Rise in Violence as Iraq Builds Democracy", *The New York Times*, 12 décembre 2003.

afin d'instaurer une coopération avec les autorités politiques et religieuses locales. Le problème se pose lorsque les crédits ne sont plus disponibles, car les actes de violence reprennent alors rapidement.

Le rétablissement de la sécurité exige aussi dans les régions « difficiles » la poursuite d'opérations de combat, qui ont évolué en un an.

Le rétablissement de l'ordre et de la sécurité à Bagdad est le premier problème auquel se trouvent confrontées les forces américaines après la fin des hostilités majeures. Le dispositif américain dans la capitale est donc modifié à la fin du mois de mai³¹ pour assurer une présence continue dans l'ensemble de la ville.

Mais l'attention se porte rapidement sur la capture de responsables de l'ancien régime et notamment des 55 personnalités constituant le « jeu de cartes » distribué aux forces.

Les premières opérations destinées à capturer des opposants débutent à la mi-mai 2003³² et se multiplient en juin.

Le 16 juin commence ainsi une opération de grande ampleur, visant à isoler et vaincre « les poches de résistance » qui font obstacles à la stabilisation de l'Irak, tout en apportant une aide humanitaire aux populations. *Desert Scorpion* comprend des dizaines de raids menés dans différentes parties du territoire irakien jusqu'au début juillet.

Une deuxième opération d'envergure nationale est organisée du 12 au 17 juillet 2003 : *Soda Mountain* vise à manifester la présence militaire de façon à dissuader les attaques. Elle aboutit à la capture de 611 personnes, dont 62 dignitaires de l'ancien régime, ainsi qu'à la prise de milliers

³¹ Thomas E. Ricks, « U.S. Alters Tactics in Baghdad Occupation », *The Washington Post*, 25 mai 2003.

³² La chronologie des opérations s'appuie principalement sur les informations compilées par *Global Security* : www.globalsecurity.org/

d'armes (mortiers, grenades principalement).

La plupart des opérations visent à « rechercher et capturer » (*search and capture*) les opposants à la transition pacifique. Elles débutent de nuit ou à l'aube, par le bouclage (*cordon*) d'une zone au sein de laquelle les habitations de suspects sont fouillées. Durant l'été, ces actions sont menées avec des véhicules blindés, appuyés par des drones et hélicoptères de reconnaissance. Les forces américaines n'ouvrent le feu que lorsque des individus tentent d'échapper aux fouilles.

Un changement de mode opératoire se produit en novembre, à la suite de l'augmentation des violences. Les militaires entendent reprendre l'initiative et affirment leur détermination à vaincre l'ennemi, en utilisant « toute la puissance de combat nécessaire »³³.

Les armées américaines entreprennent plusieurs opérations importantes :

- L'opération *Iron Hammer* est lancée le 12 novembre à Bagdad, par des unités de la *1st Armored division*, appuyés par des Apache, des AC-130, des A-10, ainsi que des éléments du Corps de défense civile irakien.
- La 4th ID conduit l'opération *Ivy Cyclone II*, le 17 novembre aux environs de Tikrit ;
- *Bulldog Mammoth*, est menée par la 3rd brigade, 1st AD, le 4 décembre au nord-ouest de Bagdad.

Les opérations *Iron Hammer* et *Bulldog Mammoth* sont les premières à recourir à l'encerclement de vastes zones où les habitations sont systématiquement fouillées : 2.400 appartements et 53

³³ Lt-Général R. Sanchez, Briefing du 11 novembre 2003, Bagdad, (www.cjtf7.com). Le général évoque un « conflit de faible intensité », mais certains militaires parlent de « guerre » à partir de l'automne.

bâtiments sont visités pendant les 5 heures de l'opération *Bulldog Mammoth* (impliquant près de 1.500 soldats).

Les moyens utilisés sont beaucoup plus brutaux que pendant l'été : les hélicoptères, l'artillerie et l'aviation détruisent les sites identifiés comme caches utilisées par les insurgés, suivant en cela la méthode israélienne³⁴.

Pour lutter contre les attaques, les forces américaines développent la surveillance de zones par les drones et recourent aux hélicoptères pour répondre rapidement aux tirs de mortier détectés.

Les opérations de capture se poursuivent au début 2004 ; le 17 mars, des éléments du Corps de défense civil irakien sont même associés pour la première fois à l'opération *Suicide kings*.

A l'issue de chaque journée d'opération, l'état-major de la CJTF-7 présente un bilan des activités, en termes de raids menés, de personnes arrêtées et d'armes saisies. Ces rapports ne permettent d'avoir une vision globale des résultats obtenus.

L'une des plus grandes réussites a évidemment été l'opération *Red dawn*, du 13 décembre 2003, qui a permis la capture de S. Hussein. Mais elle a également confirmé que l'ancien dictateur n'était pas la clef du problème de violence en Irak. Le nombre d'insurgés estimé par les Etats-Unis est d'ailleurs resté semblable d'août à février (5.000 environ), si bien que la progression des opérations est difficile à percevoir.

La « carotte » ou le « bâton » : la question des modes d'action.

En dehors des patrouilles, qui visent à maintenir la sécurité, les actions militaires des forces consistent principalement à

³⁴ Esther Schrader, Josh Meyer, « U.S. Seeks Advice From Israel on Iraq », *Los Angeles Times*, 22 novembre 2003.

combattre les insurgés en arrêtant les responsables de multiples cellules et de leurs soutiens.

Ce type d'opération repose essentiellement sur la qualité du renseignement. Les militaires insistent pour avoir du renseignement immédiatement exploitable leur permettant de mener des « actions préemptives » contre les groupes terroristes. Mais leurs moyens sont insuffisants et l'activité de la CIA ne pallie pas leurs difficultés.

En octobre, un rapport de l'US Army estime que « les outils d'analyse à la disposition du renseignement sont mal adaptés pour pouvoir transmettre rapidement - quelquefois en moins d'une heure - les informations recueillies et vérifiées aux différents niveaux du commandement et aux petites unités de la coalition qui traquent les terroristes sur le territoire irakien »³⁵.

En décembre, les armées américaines n'ont toujours pas assez de *Tactical Human Intelligence teams*, ni d'interprètes. Du fait de la rotation des unités, les contacts établis par les personnels en place doivent être reconstitués. Par ailleurs, les spécialistes qui quittent l'Irak au début 2004 ne sont pas remplacés par des experts de la région³⁶.

A l'origine, la CIA devait envoyer en Irak 85 agents. En mars 2004, 500 personnes s'y trouvent, incluant des contractuels, ce qui fait du poste de Bagdad le plus important à l'étranger depuis le Vietnam³⁷. Pourtant, la CIA a toujours autant de difficultés à fournir le renseignement attendu par la coalition. D'une part les tâches confiées à l'Agence sont trop nombreuses.

³⁵ Jacques Isnard, « Les armées américaines renforcent leurs moyens de lutte antiguérilla sur le terrain », *Le Monde*, 16 novembre 2003. Rapport du *Center for Army Lessons Learned (CALL)*.

³⁶ Anthony Cordesman, *Iraq and asymmetric warfare*, CSIS, 6 décembre 2003, p. 13.

³⁷ Dana Priest, « Violence, Turnover Blunt CIA Effort in Iraq », *Washington Post*, 4 mars 2004, p. A01.

En plus de la collecte de renseignement humain, elle doit interroger les prisonniers, participer à la recherche des ADM, former le futur service de renseignement irakien et répondre aux demandes quotidiennes des militaires pour leurs opérations.

D'autre part, il est difficile d'infiltrer les groupes d'insurgés :

- En raison du danger, les agents doivent être accompagnés de gardes armés, ce qui ne facilite pas les contacts discrets ;
- Les personnels restent sur place 90 jours, et ne peuvent donc pas entretenir les contacts avec les sources.

Cela conduit la CIA comme les armées à compter davantage sur les forces et la population locales pour obtenir du renseignement, avec tous les risques d'intoxication possibles.

Obtenir du renseignement auprès de la population exige d'instaurer un certain climat de coopération. D'une manière générale, la reconstruction implique de « gagner les cœurs et les esprits ». Or, cela n'est pas toujours compatible avec les besoins de lutte contre l'insurrection et de protection des forces.

Les modes d'action brutaux de la 82^e division ont par exemple été critiqués par les *Marines*. Ces derniers affirmaient qu'ils utiliseraient des tactiques différentes, lorsqu'ils relèveraient les unités de l'*Army* en mars 2004³⁸. Leur priorité serait de gagner le soutien de la population ; il leur faudrait donc mener des raids plus précis pour éviter de causer des dommages inutiles.

Or, de retour dans la zone ouest au printemps 2004, la 1^{ère} MEF se trouve confrontée à des violences à Falludja, qui l'amènent à mener des opérations

³⁸ Michael R. Gordon, "Marines Plan to Use Velvet Glove More Than Iron Fist in Iraq", *New York Times*, 12 décembre 2003.

similaires à celles de la 82^e division auparavant³⁹.

Le dosage de la contre-insurrection et de la stabilisation est l'un des dilemmes majeurs pour les forces américaines. Le problème se pose clairement face aux troubles provoqués début avril par la milice chiite de Moqata el-Sadr : les forces de la coalition entendent bien « désarmer et démanteler » ce groupe mais en prenant des précautions pour éviter de radicaliser les Chiites⁴⁰. Il serait ainsi préférable que les forces de sécurité irakiennes arrêtent le leader, plutôt que des Américains.

Certains militaires américains considèrent l'adhésion populaire comme un objectif prioritaire. Pour le général Petraeus, commandant la *101st division*, le succès de la stabilisation dépend en effet de l'aptitude à impliquer les Irakiens dans la reconstruction d'un nouvel Irak⁴¹. En suivant cette logique de coopération, sa division a obtenu de bons résultats dans la zone nord, qui est toutefois largement favorable à la coalition.

Dans l'ensemble les « opérations d'information », destinées à rallier la population, sont jugées de manière plutôt critique par les experts. La communication est entravée par un manque de connaissance du public, l'inadaptation des médias choisis et l'absence de stratégie globale⁴².

Ce problème, comme le débat interne sur le choix des modes d'action, fait ressortir le manque de préparation de la

³⁹ Début avril, une opération de bouclage et de recherche (*Vigilant resolve*) est lancée dans la ville pour arrêter les auteurs d'une attaque contre quatre civils américains.

⁴⁰ Briefing d'un « responsable » du Central Command, US Department of Defense, 5 avril 2004

⁴¹ Evan Thomas, Rod Nordland, Christian Caryl, "Operation Hearts and Minds", *Newsweek*, 5 janvier 2003.

⁴² Hans Binnendijk, Stuart Johnson (Ed.), *Transforming for Stabilization and Reconstruction Operations*, Washington, National Defense University, novembre 2003, p. 19.

phase de stabilisation, à l'origine de nombreuses difficultés.

Réparer l'impréparation.

Alors que la guerre était sérieusement envisagée depuis fin 2001 et qu'elle devait aboutir à un changement de régime, il semble que les responsables américains n'avaient pas pris la mesure de la tâche qui les attendaient pour reconstruire l'Irak.

L'impréparation s'est manifestée à tous les niveaux : sur le plan politique, les Américains ne semblent pas avoir anticipé l'effondrement des structures administratives qui a suivi la chute du régime et ont tardé à mettre en place une autorité provisoire disposant des capacités d'action nécessaires.

Même dans le domaine économique, les plans américains s'étaient focalisés sur la protection des infrastructures pétrolières et sur la fourniture d'une aide d'urgence, qui s'est révélée superflue. Les difficultés de relance de l'économie avaient été sous-estimées.

Du point de vue militaire, la situation est clairement et sévèrement résumée par le chercheur Anthony Cordesman : « *Les forces de la Coalition n'avaient ni la mission, ni les personnels, ni l'entraînement et l'équipement pour assurer la sécurité du pays, empêcher les pillages et traiter l'émergence d'une insurrection sunnite sérieuse* »⁴³.

D'une certaine manière, la victoire a été trop rapide, si bien que les armées n'ont pas eu le temps de s'adapter pour passer d'une posture de combat à un dispositif de stabilisation. Cela semblerait indiquer que la transformation de l'appareil militaire américain a renforcé sa spécialisation dans le combat de « haute intensité », au

⁴³ Anthony Cordesman, *Iraq Nation Building: One Year On*, CSIS, 6 avril 2004, p. 2.

détriment de l'aptitude à gérer les autres formes de conflit⁴⁴.

L'expérience irakienne amène donc les responsables américains à revoir les choix effectués sur deux points principaux : d'une part, la transformation doit permettre de vaincre en engageant un nombre réduit de troupes, alors que la stabilisation exige encore des contingents nombreux. D'autre part, se pose à nouveau la question de la préparation aux opérations « autres que la guerre ».

La question des effectifs a été soulevée avant même le début de la guerre, opposant notamment le chef d'état-major de l'*Army* à Donald Rumsfeld. Le Secrétaire à la défense était convaincu que l'engagement américain pouvait être limité, pendant la campagne et après.

Il est intéressant de rappeler que les plans élaborés par les autorités avant la campagne envisageaient un retrait rapide des forces américaines, pour maintenir moins de deux divisions (70.000 hommes) à l'automne 2003⁴⁵. Ces prévisions optimistes reposaient sur l'idée d'une stabilisation rapide du pays et d'une participation des alliés, y compris de ceux qui n'avaient pas soutenu la guerre.

Loin de diminuer, les effectifs militaires américains ont augmenté entre l'automne 2003 et le printemps 2004. Le DoD estime que les effectifs sont actuellement suffisants, mais qu'il pourrait être nécessaire de les revoir si « *les choses devenaient incontrôlables* »⁴⁶.

L'évolution de la violence en Irak ne contribue pas à favoriser un retrait progressif des unités américaines. L'incertitude et l'instabilité qui entourent la remise du pouvoir aux Irakiens, le 30 juin, ne devraient pas inciter la France et

⁴⁴ Brad Knickerbrocker, "Military might tested, after the battles", *Christian Science Monitor*, 18 mars 2004.

⁴⁵ Michael R. Gordon, "Allies to Retain Larger Iraq Force as Strife Persists", *The New York Times*, 29 mai 2003.

⁴⁶ Briefing d'un « responsable » du Central Command, 5 avril 2004, op. cit.

l'Allemagne à rejoindre la coalition, au moment où l'Espagne s'en retirera.

Quant à la possibilité « d'irakiser » la campagne de stabilisation, elle présente des limites. On peut penser que la décision de dissoudre l'armée irakienne⁴⁷ a sans doute constitué une erreur, en privant la coalition d'une main d'œuvre utile et en alimentant, dans une certaine mesure, les rangs des insurgés sunnites.

Des forces de sécurité ont dû être reconstituées de zéro, à partir de la fin du mois de juin. Le recrutement est difficile, d'autant plus que les unités constituées sont les premières victimes des attentats contre les « collaborateurs » de la coalition.

Pourtant début septembre, lors d'une visite en Irak, Donald Rumsfeld insistait sur la nécessité pour les Irakiens de prendre en charge leur sécurité⁴⁸. Il souhaitait accélérer la formation des unités irakiennes.

Fin novembre, la police irakienne comptait selon certaines estimations 68.800 hommes ; le Corps de défense civil 12.700 ; la police des frontières 12.400, mais l'armée n'avait que 900 hommes⁴⁹.

Il est évident que les forces de sécurité sont encore trop peu nombreuses et mal préparées pour contrôler la violence. Lors de plusieurs attaques contre les postes de police, les Irakiens ont été submergés par les assaillants ; seule l'intervention des forces américaines a pu les sauver, lorsqu'elles sont intervenues à temps.

L'insuffisance des moyens des Irakiens et l'inadéquation de l'appui militaire américain sont des problèmes reconnus dès février par la coalition, mais qui limitent

⁴⁷ Prise par P. Bremer le 23 mai 2003.

⁴⁸ "It is their country, and we want them to play a greater role". Cité in Douglas Jehl, Dexter Filkins, "Rumsfeld Eager for More Iraqis to Keep Peace", *The New York Times*, 5 septembre 2003.

⁴⁹ Anthony Cordesman, *Iraq and asymmetric warfare*, op. cit., p. 16.

sérieusement la possibilité de « passer le relais ».

La nécessité d'une forte présence américaine prolongée est l'une des premières leçons retenues des expériences historiques de « reconstruction nationale » par des chercheurs de la *National Defense University* (NDU). Ils présentent en novembre 2003 un rapport destiné à alimenter la réflexion du DoD sur les opérations de stabilisation⁵⁰.

La question du développement de capacités particulières pour ce type de missions se pose en effet. Elle est apparue dans les années 1980, à propos des conflits de faible intensité, puis dans les années 1990 lorsque se multipliaient les opérations de paix. Mais les armées américaines, à commencer par l'*US Army*, ont toujours refusé d'envisager une spécialisation de certaines unités pour des actions « autres que la guerre ».

L'hypothèse est pourtant étudiée par le DoD au cours de l'été 2003. L'*Office of stability operations* aurait déjà proposé la création d'une force de 5.000 hommes.

De son côté, le rapport de la NDU affirme : « il est clair que les armées américaines ont besoins de forces pour accomplir les missions de stabilisation et reconstruction »⁵¹.

Le document identifie quatre tâches pour les armées dans une campagne de stabilisation :

- Eliminer ou vaincre les éléments opposés au nouvel ordre, ou responsables de désordre ;
- Faire respecter la loi et l'ordre ;
- Restaurer les infrastructures essentielles ;
- Soutenir la mise en place d'une gouvernement intérimaire effectif.

⁵⁰ Hans Binnendijk, Stuart Johnson (Ed.), *Transforming for Stabilization and Reconstruction Operations*, op. cit. p. 13.

⁵¹ Ibidem, p. 40.

Les ressources nécessaires pour ces activités existent déjà, mais il faut que des unités spécialisées puissent disposer de l'ensemble des moyens appropriés pour en faire le meilleur usage. Les chercheurs de la NDU suggèrent de former l'équivalent de deux divisions (près de 30.000 hommes), principalement à partir de moyens de l'Army, mais incluant des capacités des autres armées.

L'avenir de ces projets dépendra en partie de l'évolution de la situation en Irak (et en Afghanistan), mais aussi des changements possibles au sein du DoD après les élections de novembre.

La question de la préparation et de l'organisation des forces est certes importante, mais elle n'est que l'un des aspects du problème. Cela apparaît clairement dans les recommandations présentées dans le rapport de la NDU ; pour réussir, il faut en effet :

- Planifier la phase de stabilisation en même temps que la campagne de combat ;
- Assurer immédiatement la sécurité du pays après la fin des hostilités ;
- Maintenir pendant une longue période des forces importantes ;
- Mais faire appel rapidement à des forces de sécurité locales.

Le rapport souligne enfin que des opérations multilatérales sont préférables, en dépit de leur complexité, parce qu'elles contribuent à la légitimité et permettent de soutenir plus longtemps un effort partagé.

On ne peut que constater que ces recommandations sont en grande partie l'inverse de l'action menée par les Etats-Unis en Irak !

Nicole Vilboux

Chargée d'enseignement à la FASSE
(Institut Catholique de Paris) et à l'École des
Hautes Etudes Internationales

La Réconciliation Post-Conflict

Les affrontements ethniques au Kosovo, entre le 17 et le 19 mars 2004, ont fait au moins 28 morts et plus de 600 blessés, dont 61 soldats de la Force de l'Otan au Kosovo (Kfor), chargée de la sécurité de la province depuis le départ des forces serbes en juin 1999. 16 églises orthodoxes serbes ont été détruites et 110 maisons serbes brûlées, selon l'Onu. Parmi les 80.000 Serbes vivant encore au Kosovo, des centaines ont été évacués de leurs foyers par la Kfor devant les violences des foules albanaises. Ces violences reflètent l'extrême fragilité de la paix dans la province, malgré la présence de la Minuk et des quelque 17.000 soldats de la Kfor. Elles mettent en évidence l'impérieuse nécessité d'enclencher un processus de réconciliation dès l'instant où la violence a été contenue. On compare fréquemment le processus de réconciliation avec la guérison d'un corps humain (cicatrisation, cautérisation, fermeture des plaies). Les guerres civiles sont en effet celles où les populations sont les plus marquées dans leur chair (les pires atrocités sont commises afin précisément d'éviter toute réconciliation possible) et dans leur mémoire. La réconciliation, plus que la paix, semble être le seul gage de stabilité pour un pays qui a été ravagé par la guerre civile. L'enjeu du processus est la restauration de la vie de la cité, c'est-à-dire un état de participation et de coopération des communautés et de leurs membres à un avenir commun. Vivre ensemble après un conflit suppose d'accepter à nouveau les différences et d'y trouver des opportunités de progrès.

Il s'agit d'instaurer un état de pardon entre les communautés, qui ne peut s'imposer. Il implique une participation active et ne peut être fondé sur des décrets ou des discours. Il suppose de briser le

cercle vicieux de la violence, d'abord physique (c'est le rôle de la Force mandatée), puis psychologique (c'est le travail de réconciliation). Pour cela, quatre types de conditions doivent être réunies : des conditions générales de sécurité, des conditions juridiques, psychologiques, socio-culturelles et enfin politiques.

Le processus de réconciliation ne peut commencer que lorsque la Force assure à la fois la sûreté de l'espace terrestre et la sécurité publique. Les manifestations physiques de rejet et de haine n'étant plus possibles, les partisans du retour à la paix vont alors pouvoir commencer à se rencontrer et à dialoguer sur des actions à mener en commun.

Il faut ensuite assurer la crédibilité de l'appareil judiciaire, tâche majeure qui devra parfois être prise en charge par la Force mandatée, au moins dans un premier temps. La reconstitution de celui-ci implique de mettre en place de nouveaux juges. Dans de nombreux cas, ils ont été liés au pouvoir en place et ne sont ni fiables, ni crédibles auprès des populations. En désigner de nouveaux suppose un véritable travail qui ne peut être confié qu'à des spécialistes de la magistrature. De plus, la législation antérieure est souvent entachée d'atteintes aux libertés démocratiques et nécessite une refonte complète. Quelle législation appliquer en attendant, en faut-il absolument une ? Il faut ensuite faire preuve de discernement dans les poursuites judiciaires à effectuer.

D'une part, l'exigence de justice, surtout lorsqu'il s'agit de crimes contre l'humanité, la légitimité du nouveau gouvernement ou encore la pression de l'opinion publique imposent une justice exemplaire et implacable. D'autre part, il y a nécessité de ne pas poursuivre la politique de division des communautés et de ne pas envenimer les dissensions. Enfin, il faut, dans certains cas, veiller à ce que

les "négociations" entre les vainqueurs et les oppresseurs d'hier ne se fassent pas au détriment de la justice pour les victimes. Certes, à long terme, justice et paix doivent coïncider : pas de véritable réconciliation sans justice. Mais, dans l'immédiat, il est parfois nécessaire, pour mettre fin à la violence, d'accepter une large impunité, comme l'ont illustré les transitions négociées ou "pactées" de la décennie qui s'achève – le dernier exemple, celui de la Sierra Leone, n'étant pas le moins troublant. Et la question se complique encore quand un citoyen sur cinq a été membre du parti communiste régnant (Roumanie), quand des centaines de milliers de personnes ont participé au génocide (Rwanda) ou quand toute une catégorie de la population a fermé les yeux sur les pratiques d'un régime criminel par nature (Afrique du Sud)⁵².

Mais la réconciliation est d'abord un processus psychologique. Elle ne peut pas se décréter. Il est nécessaire, à un moment ou à un autre, d'entrer dans les mécanismes de la confiance, du pardon et de l'oubli. Cela va au-delà du simple rétablissement de relations entre personnes brouillées. La réconciliation implique la reconnaissance des fautes qui ont provoqué l'affrontement entre les communautés, de la même façon que le concept chrétien de réconciliation s'appuie sur l'acte de faire pénitence, après reconnaissance des fautes commises. Le pardon n'est possible que si la vérité est reconnue et si les oppresseurs admettent leurs erreurs. Il implique un travail psychologique sur les représentations sociales de chaque communauté ainsi que sur les blocages qu'elles induisent. Les solutions jusqu'ici mises en œuvre ont consisté en des groupes de discussion et de réflexion et la mise en relation des victimes avec leurs bourreaux. Tout le problème est de faire ressortir cette

⁵² Hassner Pierre (sous la responsabilité de), "Mémoire, justice et réconciliation", *Critique internationale*, automne 1999.

triste mémoire que l'on veut oublier alors qu'il faut qu'elle soit exprimée pour pouvoir évacuer les éléments de blocage.

La réconciliation découle également d'une lassitude des combats, d'une volonté de vivre enfin en paix. Il s'agit d'abord de reconnaître que l'on a des intérêts communs, ne serait-ce que la cessation du conflit. La véritable réconciliation vient ensuite ; elle suppose la reconnaissance de la vérité et une acceptation du passé afin de mieux le surmonter et entamer une étape nouvelle. Il est bon, semble-t-il, de fixer une date butoir aux travaux des commissions chargées de dire la vérité. Le travail de mémoire est d'abord un travail d'oubli, aussi paradoxal que cela puisse paraître. Il y a un temps où les horreurs ne doivent plus faire partie du passé proche, mais de l'Histoire. C'est ce "processus d'historisation" qu'il faut enclencher en mettant en évidence la vérité des faits.

La culture des populations peut aider ou au contraire entraver la réconciliation. Dans le cas de l'Afrique du Sud, il est plus que probable que la tendance au pardon présente dans les mœurs africaines comme dans la tradition chrétienne, a compté pour beaucoup. La Commission de Réconciliation en Afrique du Sud s'est beaucoup appuyée sur le concept africain d'*ubuntu*, qui consiste à restaurer la dignité de la victime par le pardon. La culture de violence présente en Amérique du Sud a, au contraire, joué contre tous les processus de réconciliation.

En Afrique du Sud, les ressources instaurées par les conditions politiques ont été une aide précieuse : l'argent public, la main d'œuvre, la qualité de l'expertise ont tous largement favorisé la réconciliation. De plus, les nombreuses ONG présentes ont, elles aussi, apporté leur pierre à l'édifice, en contribuant au débat. C'est précisément le débat, et la qualité de ce dernier, relayé par les médias, qui fait la

spécificité de la réconciliation en Afrique du Sud. Ces conditions favorables sont loin d'être réunies en ce qui concerne la majorité des pays en fin de conflit. La réconciliation suppose donc impérativement une volonté politique de reconstruction, la vision d'un avenir commun et la mise en place de moyens administratifs, économiques et financiers.

On peut distinguer trois types de paix et de tentative de réconciliation suivant l'identité et l'attitude des vainqueurs :

1. La paix imposée de force après une supériorité sur le terrain incontestable se traduit souvent par une loi d'auto-amnistie, une façon d'ordonner aux populations l'oubli sans leur accorder la possibilité du pardon. Cette paix débouche sur l'impunité des oppresseurs, l'indifférence vis-à-vis des victimes, et souvent, la reprise du conflit.
2. Les tentatives de réconciliation véritables tentent d'obtenir un équilibre entre les deux parties. Elles visent à faire connaître la vérité et à nouer des liens entre les ex-belligérants.
3. Enfin, les opprimés parvenus au pouvoir peuvent chercher à obtenir que justice soit faite sans exception. La réconciliation est alors à sens unique : sous le prétexte de parvenir à pardonner, les victimes créent à leur tour un sentiment d'injustice chez leurs anciens oppresseurs.

Parmi ces différents modes de résolution des conflits, différentes procédures ont été utilisées⁵³.

⁵³ Luc Reyhler et Thania Paffenholz, *Construire la paix sur le terrain*, éditions Complexe (GRIP), décembre 2000.

L'**amnistie** peut être totale ou limitée à certaines périodes, à certains crimes ou à certains acteurs.

La **commission de vérité**, sur le mode de celle mise en place au Chili en 1990, au Salvador en 1991 par l'ONU, puis en Afrique du Sud en 1995, revêt des formes multiples. Elles ont diverses attributions, allant de la découverte de la vérité (avec parfois un rapport à la clé) à la décision ou non de l'amnistie.

L'importance de la personnalité qui conduit les travaux de la commission est primordiale. En Afrique du Sud, l'archevêque Desmond Tutu a joué un rôle capital. En Argentine, c'est un écrivain qui a été choisi pour diriger la *Commission nationale sur la disparition des personnes* (CONADEP).

- La **purification administrative** consiste à dénoncer puis à évincer les fonctionnaires, agents de police, employés municipaux ou régionaux, militaires ou juges des emplois qu'ils occupaient et qui leur ont permis d'effectuer une discrimination au détriment des victimes.
- Les **poursuites judiciaires** peuvent se situer au niveau national, mais aussi de plus en plus au niveau international, dans le cadre d'un Tribunal Pénal International.
- **Les compensations et l'aide aux victimes** sont fournies soit par l'État, soit par les oppresseurs (cas de l'Afrique du Sud). Cela peut prendre la forme de la construction d'écoles ou de dispensaires portant le nom des victimes, de pensions ou encore de bourses d'études.
- Le **devoir de mémoire** enfin peut prendre la forme de mémoriaux ou de journées nationales.

Aucun de ces procédés ne constitue en soi une panacée. Chaque situation est nouvelle, unique et nécessite une analyse appropriée. Ce qui cependant reste certain, c'est qu'il est indispensable de travailler au problème de la réconciliation. On ne peut attendre en pensant que le temps fera son œuvre et résorbera les haines.

Ces dernières années ont vu se développer le concept de cellule psychologique en cas de catastrophe. Il pourrait être bon de poser le principe d'une telle organisation au niveau d'un pays, en lui donnant les moyens matériels et immatériels nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

**Général Loup Francart
et Isabelle Dufour**

EURODECISION-AIS

Site internet : www.eurodecision-ais.com

Défense et Stratégie

revue trimestrielle électronique

publiée par

l'Observatoire Européen de Sécurité

Directeur : Patrice Buffotot

buffotot@univ-paris1.fr

La Digithèque de Matériaux juridiques et politiques

<http://mjp.univ-perp.fr/>

propose dans sa rubrique **Défense** de nombreux textes relatifs à l'Alliance atlantique et à la défense européenne

L'index et les précédents numéros de la revue

Défense et stratégie

se trouvent à l'adresse :

<http://mjp.univ-perp.fr/defense/ds.htm>